

ORIGINAL

**2C FRET**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 14 000 euros**  
**Siège social : 2 Rue du Stade, 63200 MENETROL**  
**898 108 055 RCS CLERMONT FERRAND**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 31 MARS 2026**

L'an deux mille vingt six,  
Le trente et un mars,  
A dix heures,

La société NO LIMIT TRANSPORT, Société par actions simplifiée, au capital de 2 700 euros, dont le siège est situé à RIOM (63200) – Parc Industriel du Maréchat, Rue Michel Servet, immatriculée au RCS de CLERMONT-FERRAND sous le numéro 798 597 431,

Associée Unique de la société 2C FRET,

En présence de Monsieur Cédric CHÊNE, Président non associé de la Société,

Après avoir pris connaissance du rapport du Président,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au changement de la date de clôture de l'exercice social et à la modification corrélative de l'article 6 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

**PREMIÈRE DÉCISION**

Monsieur Cédric CHENE, Associé Unique, décide de modifier la date de clôture de l'exercice social pour la fixer au 30 septembre. L'exercice social en cours aura donc une durée exceptionnelle de 18 mois et sera clos le 30 septembre 2026.

L'Associé Unique décide, en conséquence, de modifier l'article 6 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

**ARTICLE 6 - EXERCICE SOCIAL**

"Chaque exercice social a une durée de douze mois qui commence le 1er octobre et finit le 30 septembre."

Le reste de l'article est supprimé.

CC

## DEUXIÈME DÉCISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associé Unique  
Cédric CHENE

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, fluid strokes that form a stylized representation of the name 'Cédric CHENE'. The signature is positioned below the printed name.